



Communiqué de presse

Verviers, le 1^{er} mars 2021

CONCOURS « JARDINER POUR LA BIODIVERSITÉ »



Biosphärenreservat
Pfälzerwald-
Nordvogesen



Interreg 
Grande Région | Großregion
NOE-NOAH
Fonds européens de développement régional | Europäische Fonds für regionale Entwicklung



Le concours « Jardiner pour la biodiversité » a été mis en place en 2013 chez nos partenaires du Parc naturel des Vosges du Nord (FR). Il s'agit d'une opération de sensibilisation, d'accompagnement et de mise en réseaux en direction des habitants, avec l'idée que nos jardins, à l'instar des milieux naturels et des réseaux écologiques, peuvent être des paradis pour la flore et la faune sauvage. Depuis 2017, le concours est devenu un projet transfrontalier et bilingue avec le Biosphärenreservat Pfälzerwald Nordvogesen (DE).

En 2020, avec l'aide du projet Interreg V A Grande Région NOE-NOAH, le concours prend une nouvelle dimension et est également organisé en Belgique, dans le Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel pour la première fois.

Pour 2021, la Ville de Verviers se joint au projet et lance donc son premier concours « Jardiner pour la biodiversité » en milieu urbain.



Ce concours a pour objectifs de :

- Faire émerger une culture locale du jardinage et de l'aménagement des jardins, alliant arts des jardins et pratiques favorables pour la biodiversité : contexte, matériaux locaux, végétaux locaux ;
- Mettre en réseau les jardiniers vertueux du territoire ;
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques ;
- Mettre en valeur les pratiques exemplaires à travers un concours à destination des particuliers qui permet d'évaluer le niveau de biodiversité des jardins du territoire mais également la rencontre et le partage lors de la remise des prix. Dix jardins du territoire verviétois feront l'objet d'une sélection et d'une expertise/diagnostic. Ensuite, un jury transfrontalier réalisera le classement des 5 meilleurs jardins (min. 5) ;
- Cultiver le partenariat transfrontalier et renforcer nos liens autour de la thématique du jardinage ;
- Susciter des modifications des pratiques et des comportements pour répondre aux enjeux du milieu urbain verviétois et également à la réglementation qui vise l'interdiction de l'usage de produits phytopharmaceutiques (Zéro phyto) ;
- Recueillir les points de vue des habitants et ouvrir le débat aux dimensions culturelles et de qualité de vie.

A qui s'adresse ce concours ? Tout·e jardinière·er amatrice·teur verviétois·e qui adopte des pratiques de jardinage plus naturelles et aménage son jardin de manière à offrir une diversité de milieux propices à une diversité d'espèces, en tenant compte du contexte paysager.

Comment envoyer sa candidature ? En remplissant, avant le 15/04/2021 le formulaire en ligne : <https://www.verviers.be/ma-ville/projets-interreg/jardiner-pour-la-biodiversite-formulaire-de-candidature> ou en renvoyant le formulaire papier à l'adresse de contact (formulaire papier disponible sur demande au PCS et dans les jardineries de la région).

Une fois les candidatures analysées, viendra la présélection d'au moins 10 jardins. Ceux-ci seront audités et classés par un expert et un jury transfrontalier afin d'identifier les 5 lauréats du concours.

Règlement et grille d'analyse des jardins disponibles sur le site de la ville :

<https://www.verviers.be/ma-ville/projets-interreg/2021-concours-verviers-reglement.pdf>

<https://www.verviers.be/ma-ville/projets-interreg/2021-concours-verviers-grille-1.pdf>

CONTACT

Ville de Verviers – Plan de Cohésion Sociale

Rue des Alliés, 19

4800 VERVIERS

087/326 090

louisa.kara@verviers.be